

AVIS PUBLIC

Règlement 1014-16 modifiant le Règlement 914-12 définissant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux

Règlement 1015-16 modifiant le Règlement 939-13 définissant un code d'éthique et de déontologie pour les membres du Conseil

Aux contribuables de la susdite municipalité, avis public est par le présent donné que, lors de la séance ordinaire du 1^{er} août 2016, les conseillers suivants ont donné un avis de motion à l'effet que lesdits règlements seront présentés pour adoption à une séance ultérieure :

- **Règlement 1014-16**, avis de motion donné par le conseiller François Bujold;
- **Règlement 1015-16**, avis de motion donné par le conseiller François Bujold.

Ces codes énoncent les principales valeurs de la Ville en matière d'éthique et de déontologie ainsi que les règles qui doivent guider la conduite des employés municipaux ainsi que des membres du Conseil selon les mécanismes d'application.

Ces règlements, modifiant les règlements adoptés précédemment, seront présentés pour adoption lors de la séance ordinaire du lundi, 12 septembre 2016, à 20 h, dans la salle des délibérations de la Ville.

Donné à New Richmond
Ce 2^e jour d'août 2016

Céline LeBlanc
Greffière